

Conseil municipal

Séance du 30 juin 2017

Subvention pour sortie scolaire

Suite à la demande de Mme GELY, Directrice de l'école, une subvention de 150€ a été accordée sur le budget 2017 pour la sortie à l'accrobranche de Sauvigny les Bois.

Par décision modificative, ce montant sera prélevé sur le compte 615221 et affecté au compte 6574

Augmentation de crédits et décisions modificatives :

Nous avons perçu un remboursement de TVA supérieur à ce qui avait été inscrit au budget. De ce fait, sur les 900€ reçus 700€ seront utilisés pour le remplacement de matériel informatique dans l'école, les 200€ restant seront utilisés pour des travaux.

Des décisions modificatives sont décidées pour prendre en compte l'augmentation de dépenses d'investissement:

article 615231, entretien de voiries : - 1000€

article 2188 opération 248 Autres immobilisations corporelles : + 1000€

Le conseil demande que la cotisation à l'association des communes forestières de la Nièvre pour un montant de 266€ soit prise en charge au chapitre 11.

Il décide l'annulation d'un titre de 375€ sur 2016.